

*Initiatives ministérielles*

Le ministère du Patrimoine canadien oeuvre dans trois principaux réseaux d'activités qui visent un même objectif: promouvoir l'identité canadienne. Premièrement, le ministère est le grand gestionnaire de notre patrimoine naturel et matériel que constituent nos parcs nationaux, nos monuments historiques et nos canaux. Autant de lieux qui marquent notre appartenance à un pays unique et qui contribuent à faire la renommée du Canada comme destination touristique. Notre riche patrimoine naturel et historique est composé de trente-six parcs nationaux, de sept cent cinquante sites historiques, de neuf canaux historiques et de quatre zones de conservation marine répartis sur l'ensemble du territoire canadien. Du Parc national de l'île d'Ellesmere dans le cercle arctique jusqu'à celui de Pointe-Pelée aux abords des Grands Lacs, du Phare de Cape Spear sur la côte atlantique jusqu'au Parc national Pacific Rim, nos sites naturels et nos lieux historiques nationaux s'étalent à la grandeur du pays et figurent parmi les plus beaux joyaux du patrimoine mondial.

• (1205)

Parcs Canada continuera de protéger, de conserver et de mettre en valeur ces sites et ces lieux auxquels les Canadiens et les Canadiennes vouent une admiration et un attachement profonds. Les traditions de ce programme, devenues également celles du ministère du Patrimoine canadien, sont en fait séculaires. Elles remontent à 1885, au moment de la création, à Banff, du premier parc national au Canada. Quant à notre réseau de lieux historiques, il a été mis sur pied il y a plus de 75 ans. C'est d'ailleurs avec joie et fierté que nous célébrerons bientôt les 75 ans de Parcs Canada.

Les parcs et les lieux historiques du Canada représentent un secteur économique important qui génère des recettes annuelles de plus de un milliard de dollars, dont quelque 275 millions proviennent des touristes étrangers, et qui emploie environ 30 000 Canadiens et Canadiennes. Ce secteur se trouve donc au coeur de notre industrie touristique: en 1992, près de 27 millions de personnes ont visité les parcs et les sites d'intérêt national.

Deuxièmement, le ministère du Patrimoine canadien concentre son action sur la promotion des langues officielles, du sport amateur, de la participation et de l'appui communautaire et d'autres apports culturels qui viennent enrichir notre propre culture et qui nous distinguent dans le contexte actuel d'une économie globale.

L'histoire de notre pays est en grande partie reliée à celles de vagues successives d'immigrants et à l'interaction entre les nouveaux venus et la société déjà constituée. La façon dont les nouveaux arrivants adaptent leur mode de vie au milieu canadien continuera d'être l'un des facteurs déterminants de l'unité canadienne, et le ministère du Patrimoine canadien compte jouer un rôle actif pour favoriser la meilleure intégration possible.

Reconnaissons-le: la coexistence des cultures est l'un des principaux défis en cette fin de siècle et cela, dans le monde entier. Le Canada bat au rythme des multiples cultures qui le composent depuis les premiers jours de son existence. Cette diversité comprend des ressources humaines immenses qui font partie du Canada d'aujourd'hui et qui pourraient constituer, dans un monde de plus en plus orienté vers le globalisme économique et culturel, un atout de taille pour maintenir notre place sur la

scène internationale. Elle constitue en outre une richesse culturelle quasi inépuisable dont nous pouvons tirer profit et qui nous distingue des autres pays.

Le ministère du Patrimoine canadien entend miser sur ces ressources et favoriser la participation de toutes les communautés culturelles à l'essor de la société canadienne. Nous souhaitons rallier les forces vives du multiculturalisme autour d'une identité culturelle spécifiquement canadienne.

Le sport amateur et les manifestations sportives, tels que les Jeux du Canada et la quinzième édition des Jeux du Commonwealth, qui se sont déroulés cet été à Victoria, constituent de puissants véhicules des valeurs canadiennes, notamment la poursuite de l'excellence et la diversité culturelle. Je profite ici de l'occasion qui m'est donnée pour réitérer notre joie d'accueillir les Jeux panaméricains à Winnipeg en 1999. Nous espérons également que la ville de Québec aura l'honneur d'être l'hôte des Jeux d'hiver en 2002, et nous travaillons tous en ce sens.

• (1210)

Nos ancêtres nous ont légué un pays fort, non seulement par sa diversité culturelle mais également par sa dualité linguistique. La préservation et la promotion de nos langues officielles ne font pas du Canada une tour de Babel. Gardons la liberté individuelle de parler la langue de notre choix, mais sachons reconnaître que les langues française et anglaise nous donnent accès à deux des plus grandes sources de culture universelle.

Ces deux langues sont en corrélation étroite avec notre identité et notre culture, d'où l'importance pour un ministère comme le nôtre et pour la société tout entière, d'étendre leur rayonnement et de les promouvoir.

[Traduction]

De plus, en cette ère de mondialisation des marchés, maîtriser deux des langues les plus répandues au monde constitue un atout de taille. Pas moins de 25 pays du monde ont notamment le français pour langue officielle, et 33, l'anglais. Du seul point de vue économique, nos deux langues officielles nous donnent déjà une longueur d'avance dans notre conquête de nouveaux marchés.

Et il ne faut pas oublier le nombre incroyable de langues internationales que parlent les Néo-Canadiens. Leurs compétences linguistiques sont d'une importance capitale dans nos échanges commerciaux et culturels avec de nouveaux pays.

Il demeure cependant que le paysage linguistique du Canada est essentiellement constitué de deux langues officielles, puisque 98,6 p. 100 de la population a pour langue d'usage le français ou l'anglais. Pour que ces deux langues demeurent vivantes dans toutes les régions du pays, le ministère du Patrimoine canadien s'attache à favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans tous les domaines d'activité et à encourager l'apprentissage de la langue seconde.

Le ministère veut notamment donner à ces communautés les moyens d'assurer leur développement économique, principale clé qui pourra leur garantir un meilleur avenir. Ainsi, il a pris des mesures afin d'inciter l'ensemble des institutions fédérales à favoriser le plein développement des communautés de langue